

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC DCM 2023-02-015

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 13 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

<p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 23 Présents : 18 Excusés représentés : 5 Votants : 23</p>	<p><u>Présents</u> : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA,</p> <p><u>Absents excusés représentés</u> : Monsieur Daniel DILITTA a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Madame Cindy ISSARTEL a donné pouvoir à Monsieur Thierry BENEVENT, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Anne-Sylvie MIRMAND</p> <p>Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY</p>
---	---

### **Objet : Musée des Manufactures de Dentelles : Intégration des donations des Amis du Musée dans l'inventaire**

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, rappelle au Conseil Municipal que depuis 2012 des objets acquis par des particuliers ou des associations et donnés aux agents du musée ne sont ni passés en commission ni rentrés dans l'inventaire réglementaire. Les pièces ayant vocation à intégrer l'inventaire réglementaire doivent être, au préalable, approuvées en conseil municipal avant d'être soumis à l'approbation de la commission scientifique régionale d'acquisition des musées de France (CSRA).

Un acte de donation entre l'association des Amis du Musée et le Musée en date du 2 janvier 2023 a officialisé ce transfert de propriété.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la donation des pièces suivantes et de les affecter au Musée des Manufactures de Dentelles :

- 2 pièces liées au culte de Saint François-Régis : un canivet représentant Saint-François Régis et une planche
- une image de la Chocolaterie Aiguebelle, série les dentelles, n°13 point de Bruxelles, papier, chromolithographie, XXe siècle
- un ensemble de 40 planchettes de dentellières, XIXe-XXe siècles
- 6 bonnets en dentelle, XXe siècle
- 2 mouchoirs en dentelle et un napperon provenant de la maison A. Boudon à Saint-Bonnet-le-Château (42), début du XXe siècle
- Une affiche ancienne "Chemins de fer P.L.M. Le Puy (Haute-Loire) », imprimé par A Bellier et Cie, Paris, Bordeaux, vers 1893
- Un tableau exécuté par l'artiste Annie Bascoul, 2016
- Un lot de 21 dentelles achetées lors de la vente publique Coutau-Bégarie du 30 septembre 2017
- Un carreau de dentellière équipé pour la réalisation de dentelles au fil métallique comprenant des fuseaux à embouts en faïence et une dentelle métallique, fin XIX-1re moitié XX
- Un carreau de dentellière contenant des informations sur les croisements de 12 et 16 fuseaux

- Un lot de 10 carreaux provenant de la vente de l'Hôtel des ventes du marais, du 23 mai 2012
- 2 registres d'échantillons et d'exercices Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie du Puy - Section de dentelle - exercices de carreau et mises en cartes - Professeur M. Avit, entre 1904 et 1934
- Une boule de veillée et son panier, une chèvre et une boîte à fuseaux provenant de la collection Georges Dubouchet

**Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve** les pièces listées ci-dessous ayant vocation à intégrer l'inventaire réglementaire du Musée des Manufactures de Dentelles
- **Soumet** cette donation à l'avis de la commission scientifique régionale d'acquisition des Musées de France (CSRA)
- **Autorise** le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.  
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,**  
**Patricia GOUBARD**

